RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

M22- 0020416 / 15333A

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5811 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BOUDHAR FATNA

Date de naissance : 01/01/1966

Adresse : LOT. SIDI ABDERRAHMANE RUE 33 N° 22 OULFA CASABLANCA

Tél. : 0674915142 Total des frais engagés : 515,7 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr AGHDADI Tareq Médecin Spécialiste ORL & CHIRURGIE CERVICO-FACIALE INPE: 091184879

Date de consultation : 20 / 02 / 2023

Nom et prénom du malade : Boudhar fatna Age:

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Affection

Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

MUPRAS ACCUEIL 15 MAR. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA **Le :** 10 / 03 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Cœfficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/02/23	CS		250 DH	
	D366/15		100 DH	
06/3/23	contrôle		0	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SOUFIANE Groupe K, Rue 154 N° 23/25 El Oulfa - Casablanca Tél : 05 22 89 09 63 I.C.E : 000500246000026	09/02/23	165,70
PHARMACIE SOUFIANE Groupe K Rue 154 N° 23/25 El Oulfa - CASABLANCA Tél: 05 22 89 09 63 INPE : 09205442	06/03/23	34,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

[redacted]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Cœfficient

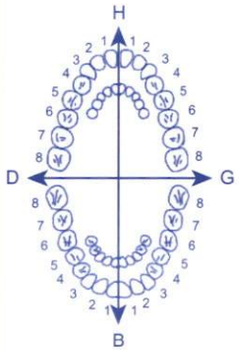

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

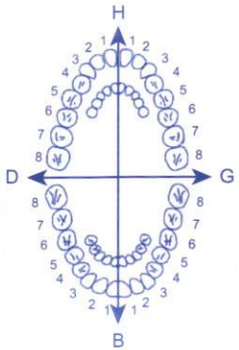

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H

25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

D — G

B

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORL

د. البغدادي الطيب
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :
الأذن و السمع ، الأنف و جيوب الانف،
الحلق و الحنجرة، العنق و الغدة الدرقية
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologiste
Spécialiste des maladies et chirurgie de :
Oreille et Audition, Nez et Sinus,
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde
Lauréat de la faculté de Medecine
et de Pharmacie de Casablanca

ORDONNANCE

Casablanca, le 20/02/23

Mr BOUDIAR Fatna

21,80 - Poly dexa 4 gtt 5 par 10 j oreille dte

64,50 - Myko 1% Solution 3 gtt 5 par 15 j oreille dte

22,70 Bay cuten sup 15 par 15 j oreille dte

22,00 Tedol sypo 3 j 5 par 2 j puis si douleur

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K, Rue 14 N° 23/25
El Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 89 09 63
I.C.E : 000500246000026

Dr. BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
ORL & CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
INPE : 091114379

Dr BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
Oto-rhino-laryngologie - Chirurgie Cervico-Faciale
INPE : 091114379

Tél.: 05 22 89 93 93
Urgences: 06 68 52 19 17
drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabii) Oulfa - Casablanca
25، شارع HH24، بجزئة مولاي الهامي، (مدار جورج و شارع أم الربيع)
حي الالفة – الدار البيضاء

34,70 8 cart 2 p 15 p/r 035 le mdr après repas

T = 165,70

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K, Rue 154 N° 23/25
EL Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 89 09 63
I.C.E : 000500246000026

Dr EL GHDADI Tayeb
Médecin spécialiste
ORL Chirurgie Cervico-Faciale
Tél : 05 68 52 19 17

21,80

LOT N°: 34,70
UT. AV :
PPV (DH) :

34,70

كيفية الاستعمال: انظر ال
099222 10/24
PPV: 64DH50
Fabriqué par Polymédic sous licence Jol

22,00

LOT :
PER : 2 5
PPV :

22,00

22,70

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K, Rue 154 N° 23/25
EL Oulfa - Casablanca
Tél. : 05 22 89 09 63
I.C.E : 000500246000026

ORL

د. البغدادي الطيب
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :
الأذن و السمع ، الأنف و جيوب الانف،
الحلق و الحنجرة، العنق و الغدة الدرقية
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologiste
Spécialiste des maladies et chirurgie de :
Oreille et Audition, Nez et Sinus,
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde
Lauréat de la faculté de Medecine
et de Pharmacie de Casablanca

ORDONNANCE

Casablanca, le 20/02/23

Note d'honoraires

Le Dr BAGHDADI Tayeb, prie Mme. Bradhan fatma d'accepter l'expression de ses sentiments distingués et lui présente, suivant l'usage, sa note d'honoraires pour mettoyage oreille

S'élevant à la somme de (100) cent DHs dirhams.

Dr. BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
ORL & CHIRURGIE CERVICO - FACIALE
INPE: 091184879

Tél.:05 22 89 93 93
Urgences: 06 68 52 19 17
drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabii) Oulfa - Casablanca
25، شارع HH24، تجزئة مولاي التهامي ، (مدار جورج و شارع أم الربيع)
حي الالفة – الدار البيضاء

ORL

د. البغدادي الطيب
Dr. BAGHDADI Tayeb

طبيب أخصائي في أمراض و جراحة :
الأذن و السمع ، الأنف و جيوب الانف،
الحلق و الحنجرة، العنق و الغدة الدرقية
خريج كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

Oto-rhino-laryngologiste
Spécialiste des maladies et chirurgie de :
Oreille et Audition, Nez et Sinus,
Gorge et Larynx, Cou et thyroïde
Lauréat de la faculté de Medecine
et de Pharmacie de Casablanca

ORDONNANCE

Casablanca, le 06/03/23

Mr BOUDHAR Fatna

34,70

- Skinosalic lotion
3 gtt 1J pdt 10J/
oreille dte

- curtec
1sp 1J pdt 7J

PHARMACIE SOUFIANE
Groupe K Rue 154 N° 23/25
El Oulfa - CASABLANCA
Tél: 05 22 99 09 63

Dr BAGHDADI Tayeb
Médecin Spécialiste
ORL Chirurgie Cervico- Faciale
Tél : 06 68 52 19 17

Tél.: 05 22 89 93 93
Urgences: 06 68 52 19 17
drbaghdadi@hotmail.com

25, Bd HH24, (Rond-point George, Bd Oum Rabii) Oulfa - Casablanca
25، شارع HH24، تجزئة مولاي التهامي ، (مدار جورج و شارع أم الربيع)
حي الالفة – الدار البيضاء

Skinosalic Lotion
Flacon de 30g

6 118000 091578